

**Dossier de demande de création
d'un Diplôme d'Université**

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant :
dfoip-creation-du@univ-lorraine.fr

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrage de l'UL : Le diplôme d'université est un diplôme librement créé par un établissement d'enseignement supérieur, conformément à l'article L.613.2 du code de l'éducation. Il peut également s'appeler Diplôme d'établissement. Il ne fait pas partie du système LMD et ne confère aucun grade universitaire à son titulaire.

Des crédits du système européen peuvent lui être associés mais ces crédits ne confèrent aucune équivalence ou admission à un diplôme national.

Les droits d'inscription sont fixés par l'établissement. Des droits de formation peuvent être ajoutés aux droits d'inscription.

Le DU est créé sur décision du CA après avis du CF. Les modalités de contrôle des connaissances doivent être validées selon le même circuit que pour les diplômes nationaux. La composition du jury d'admission et validation fait l'objet d'un arrêté annuel.

L'ensemble du dossier doit être transmis à la DFOIP (dfoip-creation-du@univ-lorraine.fr) en vue de son étude avant présentation dans les instances de l'UL.

INTITULE DU DIPLOME : « Manager de cabinet »

Circuit de validation :

1/ Information préalable en G9	25 mai 2021
2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :	17 juin 2021
3/ Date de passage au Conseil de collegium :	17 juin 2021
4/ Date de passage au Conseil de la Formation ¹ :	29 juin 2021
5/ Date de validation au Conseil d'Administration :	

¹ Calendrier sur l'ENT- Vie Institutionnelle- Calendriers des conseils centraux
Validé en CF le 29/04/2020

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :

Septembre 2021

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

IAE Metz School of management / Collegium LMI

Nom du responsable pédagogique de la formation :

Julien HUSSON

Qualité :

Directeur IAE Metz School of management

Téléphone :

06 78 52 45 32

E-mail :

Julien.husson@univ-lorraine.fr

Composante de rattachement :

IAE Metz School of management

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc.) :

IAE Metz School of management

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) :
- Nom du co-responsable :

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

III. PUBLICS VISES

- a. **Type de public** : Formation continue uniquement - Stagiaires issus de la fonction publique, des organisations associatives ou des structures privées à but non lucratif.

- b. **Pré-requis et niveau d'entrée requis** : BAC+3 (L3) minimum. A défaut d'un titre Bac +3, un avis pédagogique favorable peut être attribué après aval du responsable pédagogique. Le candidat devra aussi présenter un projet professionnel en cohérence avec les objectifs de la formation

IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques

En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités...? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?

Le DU vient souligner la professionnalisation continue et le développement soutenu des emplois de cabinet, notamment dans les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). La formation doit permettre de professionnaliser les fonctions de Directeur de cabinet, ceci à la fois pour structurer l'accès aux emplois de cabinet mais aussi pour permettre à d'actuels directeurs de cabinet de conforter leur parcours professionnel. Le Directeur de cabinet joue un rôle déterminant dans la fabrique des politiques publiques locales. Il doit à la fois s'imposer comme animateur du cabinet, mobilisant ainsi une forte dimension managériale, et assurer la fluidité et l'efficacité du processus décisionnel.

Cette formation concerne les personnes en activité professionnelle. Elle s'adresse prioritairement :

- aux collaborateurs de cabinet, collaborateurs de groupes politiques, attachés parlementaires,
- aux Directeurs de cabinet qui veulent labéliser leur expérience par une formation d'enseignement supérieur,
- aux anciens élus en phase de reconversion professionnelle,
- aux dirigeants syndicaux, associatifs et d'ONG,
- aux dirigeants des chambres consulaires et des chambres des métiers
- aux cadres de catégorie A de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.

Dans la logique de professionnalisation de la fonction de directeur de cabinet portée par ce DU, il s'agit d'apporter au public visé une formation académique et **conceptuelle dans le domaine du management**.

Le contenu pédagogique abordera donc plusieurs aspects du management : le pilotage des organisations publiques (la gestion de crise, la gestion financière,...), le management des équipes et des projets, le management stratégique (plan de communication, E-réputation, veille territoriale,...) et la communication dans toutes ses dimensions (institutionnelle, professionnelle, communication X.O,...).

Il n'existe actuellement aucune formation en France qui aborde la question du management dans la fonction de directeur de cabinet. Il s'agit donc d'une opportunité pour l'Université de Lorraine qui pourra ainsi accueillir le public visé venant de tout le pays.

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?

En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

Cette formation est la seule au sein de l'UL et répond à un besoin important et croissant des collectivités territoriales. En effet, l'accroissement tant du nombre de collaborateurs de cabinets (plus de 10 000 personnes travaillent sur ces fonctions) que du niveau de compétences exigées tend à professionnaliser la fonction de directeur de cabinet. En complément des aspects pédagogiques théoriques au cœur de cette formation, celle-ci doit être délivrée dans un format opérationnel, notamment avec des ateliers pratiques pour répondre efficacement aux besoins exprimés. Un mix entre « présentiel et distanciel » est envisagé dans la mise en œuvre de ce DU.

Les formations de l'UL qui existent et qui sont complémentaires à ce projet de DU sont :

- Dans le domaine des collectivités territoriales et du champ politique

DU Droit et Administration des Collectivités Territoriales de la Faculté de DEA-Metz, Collegium DEG

Master Droit des Collectivités Territoriales et Coopération Transfrontalières de la Faculté DEA-Metz, Collegium DEG

Master de droit - Métiers du Politique et de l'Administration, Faculté de Droit Sciences Économiques et de Gestion, Collegium DEG

DU Secrétaire de mairie – Gestionnaire administratif de l'IAE Nancy, Collegium LMI

- Dans le domaine du management public

Master Management Public de l'IAE Nancy – Collegium LMI

DU audit des organisations et politiques publiques – IAE Nancy – Collegium LMI

V. PARTENARIATS ENGAGES

- *Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?*
- *Quelle est la nature de la collaboration ?*

En interne :


Collaborations à envisager avec les composantes de l'UL dans le domaine du Droit, des Sciences politiques et du Management qui proposent des formations dans le champ des collectivités territoriales et autres organisations non marchandes.

En externe :

- Cette formation s'appuiera sur un partenariat avec l'INSTITUT SUPERIEUR DES ELUS (ISE). L'ISE est un des principaux organismes de formation des élus agréé par le Ministère de l'Intérieur. Par son savoir-faire et son réseau d'élus, cet organisme de formation jouera le trait d'union nécessaire entre l'offre pédagogique que l'Université de Lorraine proposera via ce DU et la demande exprimée par les collectivités territoriales.
- Collectivités territoriales (Régions, Départements, Métropole, Associations de maires, Association des Présidents de Métropole, Association des Président de conseils départementaux) – INET

Joindre dossiers et lettres d'intention
VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES
a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Métier(s) visé(s)	Code ROME
Directeur de cabinet (Manager de cabinets)	K2101

Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Compétences professionnelles complémentaires
Management et gestion d'équipes

b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

c. Référentiel d'activités et de compétences

CF. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

REFERENTIEL D'ACTIVITES
(Situations de travail et activités exercées)

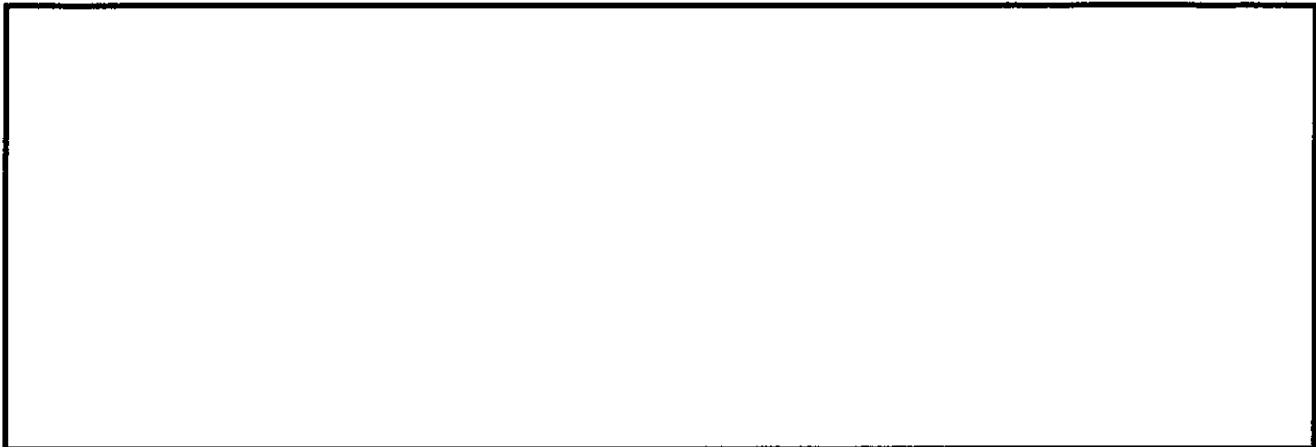
Le métier de directeur de cabinet consiste principalement à la réalisation des activités suivantes : gestion de l'activité et de l'agenda de l'élu, représentation de l'élu auprès de différentes parties prenantes, rédaction et communication sur l'action de l'élu.

REFERENTIEL DE COMPETENCES
(Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)

A la jonction du monde des élus locaux, de l'administration territoriale et des parties prenantes de la collectivité, le Directeur de cabinet doit aussi disposer de qualités personnelles :

- Rigueur, discrétion, loyauté, grande disponibilité ;
- Réactivité et autonomie dans l'exercice des missions ;
- Capacité d'initiative, sens du service public et capacité à saisir les enjeux politiques locaux ;
- Qualités relationnelles, une bonne appréhension du monde politique et une bonne connaissance de l'environnement et des outils liés à la communication ;

La fonction de directeur de cabinet requiert des capacités d'analyse politique et de synthèse, d'anticipation et de travail en équipe et de manière transversale, de savoir rendre compte à la hiérarchie et être force de proposition.



VII. NIVEAU DE LA FORMATION

CF Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU : niveau 7

Seule l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP permet d'attester d'un niveau de qualification.

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

CF. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

Bloc de compétences	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
Bloc 1 : Maitriser les aspects juridiques et financiers des collectivités locales	Compréhension des mécanismes budgétaires de commune. Lecture prospective de la situation financière de la collectivité	Stratégie financière et budgétaire
	Connaître le process de montage des financements européens	Financements européens
	Maitriser les règles des marchés publics et de passation de la commande publique	Réglementation des marchés publics Ces enseignements correspondent à l'UE1
Bloc 2 : Élaborer une vision stratégique de la collectivité locale	Construire les passerelles entre élus et administratifs et partager une vision commune	Sociologie du travail de directeur de cabinet
	Définir les axes de performances de la collectivité	Pilotage des performances de la collectivité

	Fédérer les acteurs autour de projets partagés	Gestion de crise Déontologie et responsabilités du directeur de cabinet Ces enseignements correspondent à l'UE 2 Ils sont développés également dans l'UE 6
Bloc 3 : concevoir des projets de développement de la collectivité locale	Mobiliser les outils du marketing pour faire connaître la collectivité et développer son attractivité	Marque employeur et management de la fonction publique territoriale
	Savoir gérer les acteurs de l'évènementiel	Diagnostic et marketing territorial
	Maîtriser les outils de veille et e-réputation	Relation aux administrés
	Comprendre les différents risques numériques inhérents à la gestion des bases de données (database) au sein du Cabinet	Organisation des grands événements Ces enseignements correspondent à l'UE3 Ils sont développés également dans l'UE 6
Bloc 4 : Développer une culture managériale	Gérer l'organisation du travail et des problématiques liées aux Ressources Humaines Planifier les projets Savoir animer une équipe projet et mobiliser les ressources	Management des équipes et des projets Gestion du temps et des priorités Animation de réunions participatives Animation des réseaux relationnels Ces enseignements correspondent à l'UE4
Bloc transversal T1 : S'approprier les outils de communication	Élaborer une stratégie de communication valorisant à court et moyen terme le travail de l' élu Savoir gérer les relations avec la presse Construire une veille numérique	Stratégie et plan de communication Relations médias E-Réputation des collectivités et des élus Ces enseignements sont inclus dans l'UE5
Bloc transversal T2 : Développer les qualités rédactionnelles	S'approprier les règles d'écriture des différents écrits professionnels Développer les qualités de synthèse dans les écrits	Écrits professionnels Notes de synthèse Ces enseignements sans inclus dans l'UE5

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

Semestre 1: 60 Heures de cours + 30 Heures ateliers/études de cas			90
U1	Gestion publique		24
	1.1	Stratégie budgétaire et financière	12
	1.2	Financements européens	6
	1.3	Réglementation des marchés publics	6
U2	Management des organisations publiques		36
	2.1	Sociologie du travail de directeur de cabinet	12
	2.2	Pilotage des performances de la collectivité	12
	2.3	Gestion de crise	6
	2.4	Déontologie et responsabilités du directeur de cabinet	6
U3	Ateliers et études de cas		30
	3.1	Marque employeur et management de la fonction publique territoriale	6
	3.2	Diagnostic et marketing territorial	12
	3.3	Relation aux administrés (CRM, database, RGPD)	6
	3.4	Organisation des grands événements	6
Semestre 2 : 78 heures + 30 heures dossier tutoré			108
U4	Management des hommes		36
	4.1	Management des équipes et des projets	12
	4.2	Gestion du temps et des priorités	6
	4.3	Animation de réunions participatives et créativité (Mind mapping)	12
	4.4	Animation des réseaux relationnels	6
U5	Stratégie et outils de communication		42
	5.1	Stratégie et plan de communication	6
	5.2	Ecrits professionnels et notes de synthèse	6
	5.3	Relation médias	12
	5.4	E-réputation des collectivités et des élus	12
	5.5	Veille stratégique et territoriale	6
U6	6.1	Dossier Tutoré	30
Total heures semestre 1 et 2			198

L'UE 6 "Projet tutoré" consiste en la réalisation d'un mémoire professionnel évalué lors d'une soutenance. Le jury sera constitué d'un universitaire intervenant dans le diplôme et d'acteurs connaissant bien le fonctionnement des collectivités locales et de leurs cabinets (élus, fonctionnaires territoriaux, collaborateurs de cabinet).

L'intervention de professionnels permet d'acquérir les compétences nécessaires à la fonction, en permettant à l'apprenant selon son origine d'approfondir certains aspects du métier de directeur de cabinet.

L'étudiant aura à traiter dans son travail d'un aspect du métier de directeur de cabinet (la gestion de la communication, la gestion de crise, les relations avec les élus,...) en mobilisant des éléments tant théoriques que pratiques.

X. MODALITES D'EVALUATION

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

➔ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation.

Premier semestre		Volume horaire du semestre : 90 h					
UE 1 Gestion publique		Volume horaire de l'UE : 24 h					
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
1.1 Stratégie budgétaire et financière		12		/20	Ecrit		
1.2 Financements européens		6		/20	Ecrit		
1.3 Réglementation des marchés publics		6		/20	Ecrit		
Total / 60 - Capitalisation de l'UE à partir de 30 points							
UE 2 Management des organisations publiques		Volume horaire de l'UE : 36 h					
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
2.1 Sociologie du travail de directeur de cabinet		12		/20	Ecrit		
2.2 Pilotage des performances de la collectivité		12		/20	Ecrit		
2.3 Gestion de crise		6		/20	Ecrit		
2.4 Déontologie et responsabilités du directeur de cabinet		6		/20	Ecrit		
Total / 80 - Capitalisation de l'UE à partir de 40 points.							
UE 3 Ateliers et études de cas		Volume horaire de l'UE : 30 h					
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
3.1 Marque employeur et management de la fonction publique territoriale		6		/20	Ecrit		
3.2 Diagnostic et marketing territorial		12		/20	Ecrit		
3.4 Relation aux administrés (CRM, database, RGPD)		6		/20	Ecrit		
3.5 Organisation des grands événements		6		/20	Ecrit		
Total / 80 - Capitalisation de l'UE à partir de 40 points.							
Deuxième semestre		Volume horaire du semestre : 72 heures + 30 heures dossier tutoré					
UE 4 Management des hommes		Volume horaire de l'UE : 36 h					
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
4.1 Management des équipes et des projets		12		/20	Ecrit		
4.2 Gestion du temps et des priorités		6		/20	Ecrit		
4.3 Animation de réunions participatives et créativité (Mind mapping)		12		/20	Ecrit		
4.4 Animation des réseaux relationnels		6		/20	Ecrit		
Total / 80 - Capitalisation de l'UE à partir de 40 points							
UES Stratégie et outils de communication		Volume horaire de l'UE : 42h					
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
5.1 Stratégie et plan de communication		6		/20	Ecrit		
5.2 Ecrits professionnels et notes de synthèse		6		/20	Ecrit		
5.3 Relation médias		12		/20	Ecrit		
5.4 E-réputation des collectivités et des élus		12		/20	Ecrit		
5.5 Veille stratégique et territoriale		6		/20	Ecrit		
Total / 100 - Capitalisation de l'UE à partir de 50 points							
UE 6 Rapport écrit						Rapport	
Matières	Volume horaire		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle continu	Contrôle Terminal	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
Projet tutoré (30 heures)		30		/20	Oral		
Total / 20 - Capitalisation de l'UE à partir de 10 points.							

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

Les épreuves consistent en des examens écrit réalisés pour chaque UE (UE1, UE2, UE3, UE4, UE5) dont **les durées d'épreuves sont fixées à 2H.**

L'UE6 « Projet tutoré » fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé ainsi : un représentant de l'équipe enseignante (tuteur), du directeur pédagogique et d'un professionnel exerçant les fonctions de Directeur de cabinet.

Exemple :

- Prise en compte des conditions d'assiduité
- Autres modalités de compensation
- En cas de non validation, modalités pour se représenter
- etc

XI. Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
Directeur de la composante ou son représentant	A déterminer
Responsable du diplôme	A déterminer
Un professionnel Directeur de cabinet	A déterminer
Un EC issu de l'équipe pédagogique	A déterminer

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
NOBILE Didier	Maitre conférences de	IAE METZ	Management des équipes et des projets	UE 4
HUSSON Julien	Professeur des universités	IAE METZ	Stratégie et plan de communication	UE 5
ALDRIN Jérémy	Maitre conférences de	IUT LONGWY	Stratégie budgétaire et financière	UE 1
DISTLER Frédéric	Maitre conférences associé de	IAE METZ	Sociologie du travail de directeur de cabinet	UE 3
KUHN Anthony	Professeur des universités	IAE NANCY	Pilotage des performances de la collectivité	UE 2
DETHOU Valentin	Doctorant	IAE METZ	Animation des réseaux relationnels	
GOSSELIN Bruno	Directeur de l'Institut Supérieur des élus, intervenant professionnel			
LEVERT Guillaume	intervenant professionnel			
BREILLAT Jacques	intervenant professionnel			
AREKIAN Valérie	intervenant professionnel			
CROS Jean Jacques	intervenant professionnel			
HAMDANE Feirouz	intervenant professionnel			
D'IMBLEVAL Nathalie	intervenant professionnel			

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : ...30...%
Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : .70....%

XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)

XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)

→ Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...

La formation est délivrée dans un format opérationnelle, les ateliers pratiques y jouent un rôle important. Elle associe travaux de groupe et individuels autour d'une plateforme collaborative.

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

L'annexe 2 permet de déterminer le coût de la formation et ensuite, par simulations, de définir le tarif de la formation et le seuil d'ouverture (le tarif de la formation est déterminé sur la base du coût de la formation par apprenant, auquel on ajoute une marge).

Le tarif du diplôme d'université est unique, quel que soit le public visé. Un tarif différent peut être envisagé si les prestations sont différentes selon les publics visés (à justifier alors).

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

___2 600___ €

Seuil d'ouverture proposé :

___16___
stagiaires/étudiants

Joindre l'annexe 2 dûment complétée

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.
La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

Fiche UE

Nom complet de l'UE : 1__ Gestion publique

Composante de rattachement :	IAE Metz School of management / Collegium LMI	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	06	Volume horaire personnel de l'étudiant :	
Nom du responsable de l'UE :	Jeremy Aldrin	Langue d'enseignement de l'UE :	Français
Adresse électronique UL :	Jeremy.aldrin@univ-lorraine.fr		

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Comprendre la construction d'un budget

Demander et obtenir des subventions européennes

Sécuriser les procédures de marchés publics de la passation à l'exécution

Objectifs pédagogiques de l'UE :

- Pour le cours sur la construction budgétaire :
 - Interpréter les grandes lignes et les équilibres budgétaires et participer efficacement aux débats budgétaires,
 - Maîtriser le calendrier de préparation et d'adoption du budget (DOB, vote BP, DM, CA),
 - Comparer le budget de votre collectivité à ceux de collectivités comparables (ratios),
 - Mesurer l'impact des choix et du programme de l'équipe majoritaire sur l'évolution des budgets de la collectivité pour dégager des marges de manœuvre.

- Pour le cours sur les financements européens :
 - Orienter dans l'environnement des institutions et des politiques publiques européennes,
 - Interagir avec les instruments de politique sectorielle et les logiques d'intervention budgétaire de l'Europe,
 - Auditer les projets des territoires, afin de prendre en compte les règles explicites et implicites de financement européen,
 - Gérer un projet co-financé par l'Europe par une approche qualité et anticiper les contrôles.
- Pour le cours sur les réglementations publiques :
 - Identifier les principales zones à risques d'un marché public
 - Sécuriser les procédures d'appel d'offre et prévenir la mise en responsabilité des élus et des fonctionnaires territoriaux
 - Analyser les juridictions compétentes et les différents recours contentieux (saisine, conditions de recevabilité, qualité et intérêt à agir, etc...)

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Stratégie budgétaire et financière		12					12	12	___Ecrit_____
Financement européen		6					6	6	___Ecrit_____
Réglementation des marchés publics		6					6	6	___Ecrit_____

TOTAL de l'UE		24					24	24	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :

Programme de l'UE :

Fiche UE

Nom complet de l'UE : 2 Management des organisations publiques _____

Composante de rattachement :	IAE Metz School of management / Collegium LMI	Semestre concerné éventuellement :	1
Section CNU :	06	Volume horaire personnel de l'étudiant :	
Nom du responsable de l'UE :	Antony Kuhn	Langue d'enseignement de l'UE :	français
Adresse électronique UL :	Antony.kuhn@univ-lorraine.fr		

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Se positionner par rapport aux élus et aux fonctionnaires territoriaux
Définir une stratégie et valoriser des indicateurs de performance
Communiquer pour convaincre et rassurer
Prévenir le risque civil et pénal de contentieux

Objectifs pédagogiques de l'UE :

- Comprendre la complexité des relations entre Maire/Président, Cabinet et Direction générale des services,
- Inventorier les points de convergence fonctionnelle entre les missions du cabinet et l'expertise de l'administration territoriale,
- Structurer les objectifs de performance de la collectivité
- Construire et décliner clairement une stratégie
- Mettre en place le tableau de pilotage de la performance de la collectivité

- Comprendre les mécanismes d'une crise pour gérer la situation

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement			Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP					
Sociologie du travail de directeur de cabinet		12				12	12	___Ecrit___
Pilotage des performances de la collectivité		12				12	12	___Ecrit___
Gestion de crise		6				6	6	___Ecrit___
Déontologie et responsabilité du directeur de cabinet		6				6	6	___Ecrit___
TOTAL de l'UE		36				36	36	

 Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

 Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

 Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) : Oui Non

Si oui, lesquelles :

Programme de l'UE :

Fiche UE

Nom complet de l'UE : 3 Ateliers et études de cas

Composante de rattachement :	IAE Metz School of management / Collegium LMI
Section CNU :	06
Nom du responsable de l'UE :	Frédéric Distler
Adresse électronique UL :	Frederic.distler@univ-lorraine.fr

Semestre concerné éventuellement :

1

Volume horaire personnel de l'étudiant :

--

Langue d'enseignement de l'UE :

français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Conforter l'attractivité de la collectivité et de l'équipe de cabinet
Imaginer et mettre en œuvre des actions en faveur de la convivialité territoriale
Utiliser des outils numériques dans le respect du RGPD
Analyser et maîtriser les risques des manifestations publiques

Objectifs pédagogiques de l'UE :

- Construire la marque employeur public pour la rendre attractive,
- Cartographier les parties prenantes et valoriser l'expérience des fonctionnaires territoriaux,
- Concevoir et déployer une stratégie de marketing territorial
- Mettre en œuvre des process facilitateurs et les adapter sur le terrain pour entretenir une relation de qualité,

- Appliquer la réglementation imposées par le RGPD
- Analyser l'ensemble des risques liés aux grands événements pour prendre des mesures de prévention,

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Marque employeur et management de la fonction publique territoriale		6					6	6	___ Ecrit ___
Diagnostic et marketing territorial		12					12	12	___ Ecrit ___
Relation aux administrés		6					6	6	___ Ecrit ___
Organisation des grands événements		6					6	6	___ Ecrit ___
TOTAL de l'UE		30					30	30	

 Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

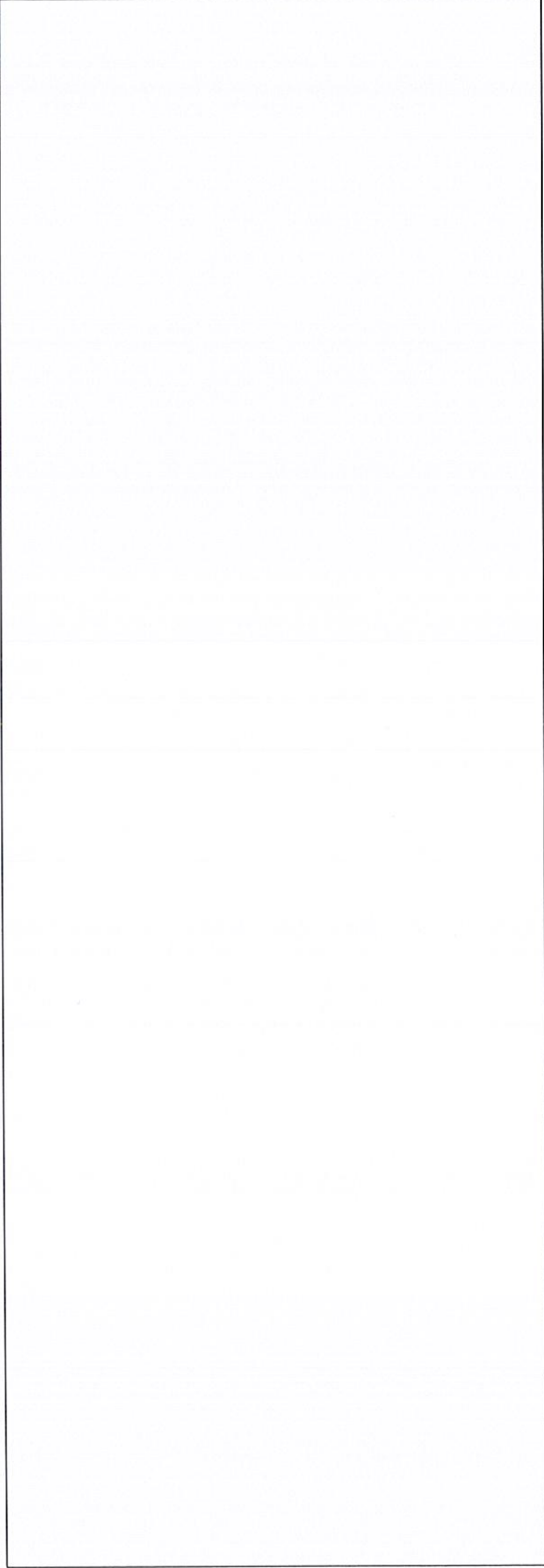
Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :



Fiche UE

Nom complet de l'UE : 4 Management des hommes

Composante de rattachement :	IAE Metz School of management / Collegium LMI	Semestre concerné éventuellement :	2
Section CNU :	06		
Nom du responsable de l'UE :	Didier Nobile	Volume horaire personnel de l'étudiant :	
Adresse électronique UL :	Didier.nobile@univ-lorraine.fr	Langue d'enseignement de l'UE :	français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Maitriser les outils pour engager le cabinet dans la conduite de projet
Planifier son temps s'organiser entre vie professionnelle, vie sociale et vie personnelle
Organiser des réunions professionnelles à forte valeur ajoutée
Conforter l'ancrage politique du leadership local

Objectifs pédagogiques de l'UE :

- Apprendre à utiliser les outils du management de projet,
- Savoir animer une équipe projet et mobiliser les ressources
- Adapter son animation aux différents formats de réunion, aux objectifs et aux publics,
- Accroître son impact grâce aux techniques de la carte heuristique ou carte mentale (*mind mapping*)

- Cartographier toutes les parties prenantes du territoire (acteurs publics, associations, entreprises, groupements professionnels...),
- Transformer tout contact passif en une vraie relation active, durable, entretenue de façon naturelle,
- Décupler l'impact et le rayonnement de l'action politique par la mobilisation de votre réseau.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Management des équipes et des projets		12					12		__Ecrit__
Gestion du temps et des priorités		6					6		__Ecrit__
Animation de réunions participatives et créatives (Mind mapping)		12					12		__Ecrit__
Animation des réseaux relationnels		6					6		__Ecrit__
TOTAL de l'UE		36					36		

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :



Fiche UE

Nom complet de l'UE : 5 Stratégie et outils de communication _____

Composante de rattachement :	IAE Metz School of management / Collegium LMI
Section CNU :	06
Nom du responsable de l'UE :	Julien HUSSON
Adresse électronique UL :	Julien.husson@univ-lorraine.fr

Semestre concerné éventuellement :

2

Volume horaire personnel de l'étudiant :

--

Langue d'enseignement de l'UE :

français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Valoriser les actions et le positionnement de l'exécutif local
Optimiser la production écrite du cabinet
Comprendre et anticiper les questions des journalistes
Manager une image marque sur les réseaux sociaux
Monitorer les informations sur le web

Objectifs pédagogiques de l'UE :

- Définir une stratégie et un plan de communication,
- Connaître et cibler chaque écrit professionnel,
- Rédiger des notes de synthèse,

- Adopter un discours clair correspondant aux canons de l'écriture journalistique,
- Réaliser un audit du positionnement numérique (analyse type SWOT), ceci à partir des éléments présents sur le web,
- Optimiser la présence numérique et renforcer l'E-réputation du Maire ou président,
- Utiliser les ressources du web social (blogs, forums, réseaux sociaux...);
- Monitorer, manager et protéger la E-Réputation.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Stratégie et plan de communication		6					6	6	Ecrit
Écrits professionnels et notes de synthèse		6					6	6	Ecrit
Relation médias		12					12	12	Ecrit
E-Réputation des collectivités et des élus		12					12	12	Ecrit
Vieille stratégique et territoriale		6					6	6	Ecrit
TOTAL de l'UE		42					42	42	

 Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Oui

Non

Si oui, lesquelles :



Nom du diplôme
<i>Collégium Lorraine Management Innovation</i>
IAE Metz - School of Management

cellules à compléter
choisir le collegium et la
composante dans le
menu déroulant

Coût total de la formation	40 647,86
<i>dont masse salariale enseignant</i>	14 602,98

Coût horaire moyen de la formation	241,95
<i>dont masse salariale enseignant</i>	86,92

Masse salariale du personnel enseignant

Enseignants	Salaire moyen horaire (brut chargé)	Volume horaire dans la formation	Montant
ENSEIGNANTS UL	153,29	50	7 664,58
VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT	58,80	118	6 938,40
CONTRACTUEL ETUDIANT	21,61	0	-
<i>Ensemble</i>	<i>86,92</i>	<i>168</i>	<i>14 602,98</i>

Dépenses spécifiques à la formation

Nature de dépenses	Montant
Missions	5 000,00
Matériel spécifiques à la formation	
Rémunération liée à la réalisation d'actions en formation continue. D714-60	3 000,00
Autres (Préciser).....	
Ensemble des coûts directs	8 000,00

Coût total de la formation

Masse salariale	14 602,98
Dépenses spécifiques et directes	8 000,00
Coûts environnés - soutien	14 419,44
Coûts environnés - support	3 625,44
<i>Coût réel de la formation</i>	<i>40 647,86</i>

Coût moyen par étudiant

Effectifs attendus	16
Coût moyen de référence / étudiant	2 540,49 €

Recettes	Montant	Tarif de la formation par apprenant
Recettes de formation (Entreprises, OPCA, Particuliers, Contrats de pro)	41 600 €	
Recettes provenant des Subventions publiques (Etat, Région,...)	- €	2 600,00 €
Autres recettes (étudiants,...)	- €	
RECETTES PREVISIONNELLES	41 600,00 €	
MARGE PREVISIONNELLE		952,14 €

